



## Programme de formation

### “Nouveaux dirigeants”

La commission développement vous propose de participer à deux journées de formation et d'échange autour des thèmes ci-dessous. Le programme pourra être modifié en fonction des besoins.

#### 1- L'association, son environnement

Législatif : loi 1901, statuts des associations affiliées à la FFVV

Les partenaires extérieurs, leurs rôles (ministères de tutelle, collectivités territoriales, CNOSF...)

Les acteurs, les membres

#### 2- Le rôle du Président

Etre le garant des buts et de l'objet de l'association

Maîtriser la réglementation (les codes, les assurances...)

Animer une équipe, animer une réunion

Rechercher des financements publics et privés (CNDS, Collectivités, mécènes....)

#### 3- La responsabilité civile, la responsabilité pénale, les assurances

#### 4- Le projet associatif

Définition

Diagnostic,

Etat des lieux :

Interne : installations, membres, les indicateurs d'activité...

Externe : politique des institutions locales, nationales, européennes

Valeurs portées par l'association

Les forces, les faiblesses, les opportunités, les contraintes

Elaboration : Analyse des besoins, faisabilité

Mise en œuvre

Evaluation

#### 5- Synthèse

Projets : 2 actions concrètes à court et moyen termes